

III

CHRISTOPHE DE LÉVIS

Un autre membre de la famille de Lévis a été fait Vice-Roi d'Amérique et Lieutenant-général en la Nouvelle-France pour Louis XIV par lettres patentes en 1655. C'est François Christophe de Lévis-Ventadour, Comte de Brion, frère du précédent Henri de Lévis, Duc de Ventadour et quatrième fils d'Anne de Lévis, Duc de Ventadour et de Marguerite de Montmorency. Il naquit en 1602. Dès sa jeunesse et du vivant de son père qui mourut en 1617, il commença à porter les armes. Il suivit le Duc de Montmorency dans tous les combats et sièges de villes que celui-ci a faits en Languedoc et imita sa valeur.

Dans cette province la plupart des protestants s'étaient révoltés contre le roi de France. François Christophe de Lévis s'est trouvé au combat d'Aliza, aux sièges de Valy et de Valez, à la prise par escalade des îles Ste-Marguerite, et depuis, aux sièges de St-Antonin, de Montauban, de Montpellier et de La-Rochelle, à ceux de Corbie, d'Hesdin et d'Arras, il fit merveille en défendant les lignes attaquées par le Cardinal Infant d'Espagne. Partout il se signala par sa bravoure et par son intelligence de l'art militaire ; aussi devint-il Maréchal de Camp, gouverneur et Lieutenant-général pour Sa Majesté très chrétienne, du Haut et Bas Limousin et Sénéchal du dit pays, Capitaine de Fontainebleau. Il fut envoyé dans les carrosses du roi à Briare avec le Sieur de Belize, introducteur des ambassadeurs, pour recevoir le Duc de Modène et le ramener à Fontainebleau où était le roi. Le zèle et le dévouement qu'il a fait paraître pour le bien du royaume l'a rendu digne de l'estime de Louis XIII qui lui confia la négociation du traité avec le Comte de Soissons lors de la retraite de ce dernier à Sédan, et ses soins assidus triomphèrent des difficultés et assurèrent le succès de cette entreprise. Premier Ecuyer de Gaston, Duc d'Orléans, frère cadet de ce monarque, il sut gagner et conserver l'affection de ce prince souvent si inconstant. Il l'assista aux prises de Gravelines et du fort de Mardik. En récompense de ses services, une des plus hautes dignités du Royaume lui fut conférée, quoique son frère aîné en fut déjà revêtu par droit d'hérédité. Le Duché Pairie de Damville qui avait été créé pour le frère de sa mère, mort sans enfants mâles, fut relevé en sa faveur et lui fut accordé par lettres patentes au mois de novembre 1648. Nous lisons dans ces lettres patentes les lignes suivantes qui font son éloge :

“ Il s'est rendu digne par la générosité de son courage de posséder les plus hautes qualités de cet état, ayant donné des preuves continuelles de sa fidélité et affection à notre service dès sa jeunesse. ” (Suit le récit de ses faits d'armes que nous avons exposés plus haut et que je ne répéterai pas.) “ Nous avons cru que tant de services importants nous devaient obliger à lui accorder les marques d'honneur qui appartiennent à ceux qui sont comme lui relevés en naissance et en mérite. La maison de Lévis est noble et si ancienne qu'il faut s'en rapporter à l'histoire du temps qui fait mention des guerres contre les Anglais où les dits Sieurs de Lévis, comtes de Ventadour, furent employés et soutinrent un grand siège pendant un an dans leur château de Ventadour. ” *

* Il reste encore aujourd'hui des ruines magnifiques du château de Ventadour. Elles sont la propriété du marquis de Lévis et sont situées dans le département de la Terrèze, près d'Ussel, sur des